



Le 7 septembre 2010 - Pour publication immédiate

## **L'impact humain des budgets doit être exposé**

**Moncton** – Huit organismes provinciaux se joignent au Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick (RFNB) afin de demander un engagement des partis politiques à analyser l'impact des budgets provinciaux sur les femmes et les hommes.

Les politiques gouvernementales ont des impacts différents sur divers groupes sociaux parce que ces groupes vivent des situations socio-économiques différentes. Le RFNB et huit organismes provinciaux alliés demandent aux partis politiques de s'engager à exposer les impacts des budgets sur la situation socio-économique des femmes.

Les organismes qui appuient cette demande sont : la SANB, le Collectif des femmes du N.-B., la Fédération des jeunes francophones du N.-B., l'Association acadienne et francophone des aînées et aînés du N.-B., la Fédération d'alphabétisation du N.-B., la Stratégie jeunesse du N.-B., le Front commun pour la justice sociale et la Coalition pour l'équité salariale du N.-B.

« Les budgets sont les instruments de politique les plus puissants dont dispose un gouvernement. Quand il s'agit de savoir quelles sont les priorités d'un gouvernement, l'argent parle plus fort que les mots. C'est pour cela qu'on demande aux partis politiques de s'engager à analyser l'impact des budgets sur les situations socio-économiques des femmes et des hommes » a expliqué Estelle Lanteigne, présidente du RFNB.

« Si j'avais seulement une question à poser aux candidats et candidates en cette période électorale ce serait : « Que ferez-vous pour vous assurer que les dépenses publiques aient un impact équitable sur toute la population, en particulier les femmes qui en représentent 51 % ? » » renchérit Madame Lanteigne.

Il a déjà été démontré que négliger d'analyser l'impact d'une politique sur les femmes peut avoir des conséquences néfastes. À titre d'exemple, une étude réalisée par la professeure Kathleen Lahey pour le Conseil consultatif sur la condition de la femme du N.-B. a démontré que les deux options de changement du taux d'imposition considérées par le gouvernement en 2008 allaient augmenter l'écart entre les revenus des hommes et celui des femmes. De plus, un grand nombre de mères monoparentales ne bénéficieraient pas du crédit d'impôt pour enfant, en tout ou en partie, et que plus d'hommes que de femmes en profiteraient (l'étude intégrale peut être consultée au : <http://76.12.152.213/media/acsw/files/documents/What%20About%20WomenFR.pdf> ).

-30-

**Pour plus de renseignements :**

Sarah LeBlanc, directrice générale  
Cell. : 506-381-2255